

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2024-149

PUBLIÉ LE 4 JUIN 2024

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret / SGCD

45-2024-06-03-00005 - Arrêté fixant les listes principale et complémentaire d'aptitude du concours externe d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'Outre-mer, en région Centre-Val de Loire, au titre de l'année 2024 (3 pages)

Page 3

45-2024-06-03-00004 - Arrêté fixant les listes principale et complémentaire d'aptitude du concours interne d'adjoint administratif principal de 2ème classe de l'intérieur et de l'Outre-mer en région Centre-Val de Loire, au titre de l'année 2024 (3 pages)

Page 7

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret

45-2024-06-03-00005

Arrêté fixant les listes principale et
complémentaire d'aptitude du concours externe
d'adjoint administratif principal de 2ème classe
de l'intérieur et de l'Outre-mer, en région
Centre-Val de Loire, au titre de l'année 2024

**Secrétariat général commun départemental
Service des ressources humaines
Pôle Parcours Professionnels**

ARRÊTÉ
FIXANT LES LISTES PRINCIPALE ET COMPLÉMENTAIRE D'APTITUDE DU
CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ÈME
CLASSE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER, EN RÉGION CENTRE – VAL DE
LOIRE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

La Préfète de la Région Centre - Val de Loire
Préfète du Loiret
Chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur
Officier dans l'ordre national du mérite

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le décret n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscriptions à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

VU le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaire de l'État aux ressortissants des États membres de la communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord de l'Espace économique européen autres que la France ;

VU le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables au corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

VU le décret n°2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'État ;

VU le décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 mai 2024 portant délégation de signature à Monsieur Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général de la préfecture du Loiret ;

VU l'arrêté ministériel du 24 octobre 2023 – NOR : IOMA2327496A– autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et des outre-mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 16 février 2024 portant ouverture en région Centre - Val de Loire, des concours interne et externe d'adjoints administratifs principaux de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre - mer, au titre de 2024;

VU l'arrêté ministériel du 19 février 2024 - NOR IOMA2404705A - fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre l'année 2024 au recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre - mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 mars 2024 fixant la composition du jury des concours interne et externe d'adjoint administratif principaux de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre - mer, en région Centre - Val de Loire ;

VU les conclusions du jury en date du 23 avril 2024 fixant la liste d'admissibilité du concours externe d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre-mer, en région Centre-Val de Loire, au titre de 2024 ;

VU les conclusions de la délibération du jury en date du 29 mai 2024 ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER}: Les candidats dont les noms sont cités ci-dessous, par ordre de mérite, sont déclarés admis sur la liste principale d'aptitude du concours externe d'adjoint administratif principal de 2^eme classe de l'intérieur et de l'outre-mer, organisé en région Centre - Val de Loire au titre de l'année 2024 :

	Numéro d'inscription	Civilité	Nom	Prénom
1	2067396	Mme	TERNIER ép. HEE	Lucie
2	2068904	Mme	RABIER	Amélie

Soit 2 lauréats.

ARTICLE 2: Les candidats dont les noms sont cités ci-dessous, par ordre de mérite, sont déclarés admis sur la liste complémentaire d'aptitude du concours externe d'adjoint administratif principal de 2^eme classe de l'intérieur et de l'outre-mer, organisé en région Centre - Val de Loire au titre de l'année 2024 :

	Numéro d'inscription	Civilité	Nom	Prénom
1	2070014	M	BIMONT	Stojan
2	2073261	Mme	FAVRE ép. JEROLON	Sophie
3	2067654	Mme	BIANCHI ép. NORET	Julie
4	2073262	Mme	ERHMANN ép. GAGNE	Mélanie

Soit 4 lauréats.

La validité de la liste complémentaire cessera automatiquement à la date du début des épreuves du recrutement suivant ou bien au plus tard 2 ans après la date de l'établissement de cette liste.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le 03 juin 2024
Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général,
Signé : Stéphane COSTAGLIOLI

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret

45-2024-06-03-00004

Arrêté fixant les listes principale et
complémentaire d'aptitude du concours interne
d'adjoint administratif principal de 2ème classe
de l'intérieur et de l'Outre-mer en région
Centre-Val de Loire, au titre de l'année 2024

**Secrétariat général commun départemental
Service des ressources humaines
Pôle Parcours Professionnels**

ARRÊTÉ

FIXANT LES LISTES PRINCIPALE ET COMPLÉMENTAIRE D'APTITUDE DU CONCOURS INTERNE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER,
EN RÉGION CENTRE – VAL DE LOIRE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

La Préfète de la Région Centre - Val de Loire
Préfète du Loiret
Chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur
Officier dans l'ordre national du mérite

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le décret n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscriptions à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

VU le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaire de l'État aux ressortissants des États membres de la communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord de l'Espace économique européen autres que la France ;

VU le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables au corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

VU le décret n°2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'État ;

VU le décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 mai 2024 portant délégation de signature à Monsieur Stéphane COSTAGLIOLI, secrétaire général de la préfecture du Loiret ;

VU l'arrêté ministériel du 24 octobre 2023 – NOR : IOMA2327496A– autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'intérieur et des outre-mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 16 février 2024 portant ouverture en région Centre - Val de Loire, des concours interne et externe d'adjoints administratifs principaux de 2è classe de l'intérieur

et de l'outre - mer, au titre de 2024;

VU l'arrêté ministériel du 19 février 2024 - NOR IOMA2404705A - fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre l'année 2024 au recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre - mer ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 mars 2024 fixant la composition du jury des concours interne et externe d'adjoint administratif principaux de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre - mer, en région Centre - Val de Loire ;

VU les conclusions du jury en date du 23 avril 2024 fixant la liste d'admissibilité du concours interne d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'intérieur et de l'outre-mer, en région Centre-Val de Loire, au titre de 2024 ;

VU les conclusions de la délibération du jury en date du 29 mai 2024 ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER}: Les candidats dont les noms sont cités ci-dessous, par ordre de mérite, sont déclarés admis sur la liste principale d'aptitude du concours interne d'adjoint administratif principal de 2^eme classe de l'intérieur et de l'outre-mer, organisé en région Centre - Val de Loire au titre de l'année 2024 :

	Numéro d'inscription	Civilité	Nom	Prénom
1	2067194	Mme	SYLVESTRE	Ingrid
2	2069171	Mme	GIGON ép. PAGNARD	Céline
3	2069565	Mme	DAISY ép. MAURY	Déborah
4	2070835	M.	GATE	Kevin
5	2067237	Mme	ORVAIN	Marine

Soit 5 lauréats.

ARTICLE 2 : Les candidats dont les noms sont cités ci-dessous, par ordre de mérite, sont déclarés admis sur la liste complémentaire d'aptitude du concours interne d'adjoint administratif principal de 2^eme classe de l'intérieur et de l'outre-mer, organisé en région Centre - Val de Loire au titre de l'année 2024 :

	Numéro d'inscription	Civilité	Nom	Prénom
1	2067392	Mme	GEDOUX ép.LACROIX	Charlène
2	2070161	Mme	JUMEL ép.NASTORG	Séverine
3	2067377	Mme	SUBIRATS	Ludivine
4	2071370	Mme	MONTENEGRO ép.LEROUX	Elodie
5	2067673	Mme	CLUZEL ép.CHARLETTE	Nora
6	2067921	Mme	CAU ép. JARRY	Virginie
7	2068150	Mme	BELTRANDO	Evelyne

Soit 7 lauréats.

La validité de la liste complémentaire cessera automatiquement à la date du début des épreuves du recrutement suivant ou bien au plus tard 2 ans après la date de l'établissement de cette liste.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le 03 juin 2024
Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général,
Signé : Stéphane COSTAGLIOLI